



www.vetoquinol.ca

ACCOMPLIR 25 %+ ENSEMBLE

RÈGLEMENTS DU CONCOURS

Ce document est destiné uniquement aux vétérinaires



RÈGLEMENTS

1. Organisateur

Le présent concours est organisé par Vetoquinol Canada, domicilié au 2000, chemin Georges, Lavaltrie, Québec, désigné ci-après « l'Organisateur ».

2. Conditions de participation

La participation au présent concours est réservée aux personnes remplissant les conditions suivantes.

- Pour participer, un(e) vétérinaire praticien(ne), pratiquant au Canada, doit faire équipe avec un client canadien en production laitière pour qui il(elle) fait le suivi régulier de la reproduction du troupeau, nommée ci-après « l'équipe vétérinaire-producteur ».
- L'équipe vétérinaire-producteur doit avoir un dossier informatisé de reproduction pour le troupeau, un logiciel de gestion de troupeau étant nécessaire pour calculer le taux de gestation (p.ex.: DSA-LV, DairyComp 305, Lac-T).
- Un(e) vétérinaire peut faire équipe avec plus d'un producteur ou d'une productrice.
- L'équipe vétérinaire-producteur doit utiliser les produits Vetoquinol suivants pour toute la durée du concours : **Fertiline** et **Bioestrovet**.

3. Modalités de participation

- Pour participer, un(e) vétérinaire identifie un(e) client(e) avec qui il(elle) s'engage à améliorer le taux de gestation du troupeau.
- L'inscription se fait auprès de son (sa) gérant(e) de territoire Vetoquinol.
- La période d'inscription débutera le 9 janvier 2023 et se terminera le 31 mars 2023.
- Une fois inscrit(e), le(la) vétérinaire devra faire parvenir une copie du rapport attestant le taux de gestation annuel du troupeau pour la période du 1^{er} mars 2022 au 1^{er} mars 2023. Cette valeur servira de valeur de taux de gestation de départ.
- Le concours débutera le 1^{er} avril 2023 et il se terminera le 1^{er} avril 2024.
- Les équipes participantes auront une période de 45 jours après la fin du concours, soit du 1^{er} avril au 15 mai 2024, pour faire parvenir un rapport attestant le taux de gestation annuel du troupeau pour la période du 1^{er} mars 2023 au 1^{er} mars 2024.
- Chaque équipe devra se doter d'un nom unique et original afin que la publication des résultats soit anonyme.

4. Admissibilité au tirage final

- Toutes les équipes qui auront amélioré le taux de gestation annuel du troupeau seront admissibles au tirage final.
- Les équipes qui avaient un taux de gestation annuel de $\geq 25\%$ au 1^{er} mars 2023 et qui auront réussi à maintenir ce taux de gestation, ou une baisse ne dépassant pas 2 %, au 1^{er} mars 2024 seront aussi admissibles au tirage final.

5. Date et modalités de publication des résultats :

- Les résultats seront communiqués le 29 mai 2024 sur notre site Web à vetoquinol.ca.
- L'admissibilité des équipes participantes sera communiquée le 29 mai 2024.

6. Désignation des gagnants

Les gagnants seront déterminés de la manière suivante : un **tirage au sort** incluant toutes les équipes qualifiées sera fait le 31 mai 2024 à 13 h (HNE). Les gagnants seront informés des démarches à compléter pour récupérer leur prix dans les 30 jours suivant le tirage au sort.

7. Prix

La remise des prix n'impliquera aucun frais pour les participants. La remise du prix ne pourra pas être effectuée sous forme de somme d'argent.

8. Données personnelles

La collecte des données à caractère personnel concernant les participants se fera avec leur consentement dans le cadre de ce concours dans le but d'établir l'identité du participant, de le prévenir en cas de gain et de lui remettre le lot lui étant attribué. Les données personnelles seront traitées conformément à la politique de confidentialité de Vetoquinol Canada.

9. Différend

Un différend quant à l'organisation ou à la conduite d'un concours publicitaire peut être soumis à la *Régie des alcools, des courses et des jeux* afin qu'il soit tranché. Un différend quant à l'attribution d'un prix peut être soumis à la *Régie* uniquement aux fins d'une intervention pour tenter de le régler.

PLUS DE 50 000 \$ EN PRIX À GAGNER

1x GRAND PRIX > Pour le vétérinaire

Vol, hôtel, repas et l'admission à l'un de ces congrès



AABP 2024 Columbus, Ohio



ADSA 2024 West Palm, Florida



NMC 2025, Charlotte, NC



ISVEE 2024 Sydney, Australie



AETA & CETA/ACTE convention commune 2024 Toronto, Ontario

1x GRAND PRIX > Pour le producteur

Gator 4x4
de John Deere



Pour chaque participant(e)

Tirage au sort par équipe

Chandails à capuchon



40 x salopettes



40 x couvertures Vetoquinol



20 x vestes chauffantes

